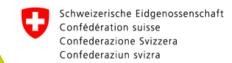
Annuler (effacer) des objets métier



Voici comment annuler un document ou un sous-dossier avec ses documents :

Ouvrez le menu contextuel et sélectionnez « Annuler ».

Pour annuler plusieurs documents d'un même dossier, vous devez annuler chaque document séparément en passant par le menu contextuel.

Attention: La fonction « Annuler » sous « Autres options » dans le menu d'options s'applique à l'ensemble de l'objet actif dans la zone de travail. Cela signifie que si vous vous trouvez dans un (sous-)dossier, vous annulez avec cette fonction tout le contenu du (sous-)dossier!

Annuler une opération d'affaire :

- Ouvrez le (sous-)dossier et activez l'onglet « Opérations d'affaire ».
- Si le processus est déjà lancé (En cours d'édition), sélectionnez l'opération d'affaire et cliquez sur « Annuler » dans le menu d'action.
- Si le processus n'est pas encore lancé (En cours de planification), effacez l'opération d'affaire avec le x rouge.

Note:

Vous ne pouvez annuler/effacer que vos objets ou ceux de votre groupe.

Le rôle « Registrator » peut restaurer les documents et les sous-dossiers. Les opérations d'affaires ne peuvent pas être récupérées !

